Sciences sociales

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Sciences sociales. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02042074

HAL Id: hceres-02042074

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042074

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°401

Sciences sociales

de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Michèle DION, Université de Bourgogne

Experts :

M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers

Mme Emmanuelle EBEL-JOST, Adoc Mètis - Strasbourg

M. Bernard N'KAOUA, Université Bordeaux 2

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale de *Sciences sociales* (ED 401) est l'une des quatre ED de l'Université Paris 8. A la date de la visite, elle compte 487 doctorants et est adossée à onze unités de recherche (UR) : trois unités mixtes de recherche (UMR) et huit équipes d'accueil (EA) couvrant un ensemble de différents champs disciplinaires : sociologie, anthropologie, économie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, droit, géographie, géopolitique et informatique. La direction de l'ED réussit à rassembler ces différents domaines grâce aux axes dégagés par les UR, lesquels, loin d'être redondants, se font écho. En outre, les liens établis entre et par les doctorants permettent des articulations entre les thèmes de recherche.

D'autres collaborations sont à venir dans le cadre du PRES associant les Universités Paris 8 Vincennes Saint-Denis et Paris 10 Ouest Nanterre La Défense et du Campus Condorcet, structures qui se mettent en place et laissent espérer d'autres types de rapprochements. L'ED est également très liée à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord et ces liens ne pourront qu'être renforcés dans les années à venir puisque l'actuel directeur de l'ED est appelé à en prendre la direction.

La visite sur site a permis de remarquer que les différentes équipes nouaient des rapports cordiaux, ce qui laisse entendre qu'il ne s'agit pas d'une juxtaposition d'UR, mais bien d'une ED qui a à cœur de tirer tous les bénéfices possibles de ses différences et de travailler au-delà de ces différences. Durant cette visite, un document synthétique fort bien fait, remis aux experts a permis de compléter, par des données très actualisées, la connaissance de l'ED.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Composé de vingt-six membres, le conseil de l'ED est établi conformément à l'arrêté d'août 2006. Toutefois, la difficulté à recruter des membres extérieurs a contraint l'ED à n'avoir que six membres extérieurs au lieu de huit. Les changements intervenus au cours du dernier contrat (départs, arrivée et restructuration d'unités de recherche) ont obligé l'ED à revoir la composition de son conseil. Enfin, la soutenance de thèse d'un représentant étudiant au conseil a momentanément réduit le nombre de représentants étudiants. De prochaines élections, du fait d'un changement de gouvernance (l'équipe actuelle arrive en fin de mandat), précédées de contacts envers les extérieurs, redonneront à ce conseil sa taille initiale. Ces élections prendront en compte la difficulté que certains élus étudiants rencontrent pour assister aux séances plénières en attribuant à chacun un suppléant. Le conseil est réuni quatre à cinq fois par an et les comptes rendus des délibérations sont communiqués à tous ses membres. Le bureau est composé du directeur, des deux directeurs-adjoints, de la responsable administrative et d'un élu des doctorants. Ses réunions sont régulières et permettent de régler les demandes d'inscription dérogatoires et les demandes d'aide à la mobilité. En outre, la présence quotidienne de la responsable administrative (bureau ouvert cinq jours par semaine) et les nombreuses permanences de l'équipe de direction (directeur et directeurs-adjoints) donnent aux doctorants la possibilité d'avoir un accès très facile à l'administration pour l'ensemble de leurs demandes. Parallèlement à son organisation propre, l'ED bénéficie des services qui lui sont offerts par la coordination doctorale de l'Université (service commun aux quatre ED de l'établissement) ; deux personnes à temps plein l'assurent.

Le rapport AERES de 2008 mettait en évidence des points délicats relatifs à l'adossement scientifique. L'établissement et l'ED 401 ont tenu compte des remarques qui avaient été faites pour remédier à certains défauts qui pénalisaient sa lisibilité. Des équipes faibles ont disparu, deux UMR ont été regroupées et une autre a été intégrée. L'ED a ainsi redéfini son périmètre scientifique et s'est renforcée. Le projet de l'ED concernera les trois UMR et sept des huit EA, l'établissement n'ayant pas demandé le renouvellement de l'EA 3389 (*Recherche et Analyse des Sociétés Maghreb-Europe* ou ERASME). La situation des doctorants de cette EA est en cours de résolution.

La volonté manifeste des instances de l'ED est d'assurer une réelle transdisciplinarité. Pour y parvenir, l'ED a actionné quatre leviers : des séminaires thématiques, des journées de doctorants, un colloque de l'ED et une dynamique scientifique inter équipes.

La procédure d'attribution des financements de thèse (allocations), signalée comme non conforme à l'arrêté d'août 2006 dans le précédent rapport d'évaluation de l'AERES, a été utilement revue en 2011 : le nombre de

candidatures à l'attribution d'un contrat doctoral est désormais limité à 2 par unité de recherche (l'objectif affiché étant de « rééquilibrer les attributions entre équipes ») et les candidats sont tous auditionnés par le conseil, un rapport écrit ayant été transmis au conseil avant l'audition.

L'ouverture internationale, dans laquelle la précédente évaluation ne voyait pas « une véritable politique internationale maîtrisée et volontariste », fait l'objet d'un renforcement en matière de diversification et d'augmentation des cotutelles et d'augmentation du soutien à la mobilité des étudiants (58 dossiers en 2012 contre 42 en 2008).

Encadrement et formation

Toute la politique de l'établissement est orientée pour faire baisser le taux d'encadrement et l'ED 401 a suivi ce mouvement en appliquant la limite de douze doctorants par directeur. Elle a en outre favorisé le développement des codirections. Cette politique permet d'associer les maîtres de conférences (MCF) non-titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) aux travaux de thèse : cette initiative a également le mérite de favoriser les demandes de qualification aux fonctions de professeur (PR) présentées par les MCF devant le CNU. Chaque MCF a droit (décision du Conseil Scientifique ou CS de Paris 8) à deux co-encadrements. Les enseignants-chercheurs (EC) à la tête d'un nombre trop important de directions de thèses sont vivement invités à l'avenir à respecter les nouvelles dispositions limitant le nombre de thèses encadrées. La situation ancienne était sans doute liée à un faible contrôle des inscriptions en première année de doctorat. A cet égard, la situation s'est considérablement améliorée et les règles d'admission sont plus « sévères » : au minimum, la mention Bien au master est exigée et la conformité du sujet de thèse avec un axe d'un des laboratoires de recherche est vérifiée. La cohorte 2007-2008 comptait 145 entrants, celle de 2010-2011 n'en compte plus que 104 : les taux d'abandon entre la première et la deuxième année ont ainsi considérablement baissé, ils sont respectivement égaux à 12,4 % et 5,8 %. Dès la cohorte 2009-2010, les efforts entrepris ont porté leurs fruits. Le pari est fait qu'en améliorant le taux d'encadrement, la durée moyenne des thèses continuera à diminuer : pour l'instant elle est en moyenne égale à cinq années, ce qui est dans la norme des sciences humaines et sociales. Le taux de thèses financées, inférieur à 6 % lors de la précédente évaluation de l'AERES, est de 13 % en 2012 (64 doctorants, dont 23 contrats doctoraux et 11 conventions CIFRE). Parallèlement aux codirections, l'ED appuie sa politique internationale en favorisant des cotutelles, dont le nombre est croissant (12 % en 2011-2012 contre 6,6 % en 2008-2009).

L'ED s'est appliquée à mettre en place une formation qui repose sur un libre accès aux séminaires, cours, etc. proposés. L'offre de formation s'est profondément diversifiée et structurée. En dehors de la présentation annuelle de l'ED, qui est surtout informative (présentation de l'école et des unités de recherche, informations relatives aux cotutelles et aux formations), sont mis en place des séminaires professionnels, des séminaires de recherche et des journées d'étude qui abordent des thèmes en lien avec la situation de doctorant et de grandes questions contemporaines (séminaires « Regards croisés »). La formation mise en place par l'ED est complétée par des modules transversaux proposés par la coordination doctorale de l'établissement : séances de formation à la méthodologie de la recherche documentaire (en collaboration avec le service commun de la documentation) ; des cours d'informatique et le cours d'épistémologie (mutualisé avec une autre ED de l'établissement). Les horaires proposés sont assez diversifiés pour permettre aux nombreux étudiants salariés de trouver un créneau compatible avec leurs obligations. Les doctorants rencontrés ont mentionné l'intérêt de cette formation et la graduation des séminaires en fonction de l'année de doctorat. Ils apprécient également la liberté qu'ils ont de contribuer à cette formation en organisant des journées d'étude. Les séances de *coaching* en anglais, peut-être un peu plus difficiles d'accès, ont été décrites comme particulièrement appréciables. La demande, qui a vraisemblablement un coût, est forte pour cet entraînement qui favorise une « prise de parole scientifique » dans une langue étrangère.

Une fiche de suivi, remise à chaque étudiant, doit être validée à chaque acte de formation et remise au directeur de thèse qui en vérifie le contenu et l'approuve par signature.

La formation ainsi organisée semble bien avoir comme résultat d'unifier l'ED 401. Elle permet tout d'abord un contact plus fréquent, quasi obligatoire, avec le directeur de thèse et une fréquentation des autres doctorants dans une ambiance de recherche. C'est aussi une plus forte implication des laboratoires, qui participent très activement à l'élaboration et à l'organisation des différents séminaires. Cette façon de rendre vivante la transdisciplinarité est un point très positif de cette ED, qui manifeste un réel désir de perfectionner la formation : elle en comprend tout l'avantage et tout l'intérêt.

Suivi et Insertion

Le suivi des docteurs est à l'heure actuelle difficile à assurer. Globalement, les structures administratives qui devraient en avoir la charge sont dépourvues de moyens, en personnel et en finance. Malgré de louables efforts, les résultats sont encore insatisfaisants. Pour ce qui concerne plus particulièrement l'ED 401, elle doit en outre faire face à une difficulté supplémentaire qui tient à ce qu'elle compte parmi ses diplômés de nombreux étrangers (les deux tiers des

doctorants inscrits à l'ED ne sont pas de nationalité française) qui rejoignent souvent leur pays d'origine une fois la thèse acquise et dont il est difficile de connaître le devenir.

Le taux de réponse pour mesurer l'insertion des diplômés est néanmoins satisfaisant (80 %). Pour dix diplômés, deux ont accès à l'enseignement supérieur et à la recherche, un est inséré dans le secteur public et sept trouvent une issue dans le secteur privé. Le taux de contrats post-doctoraux en université et EPST ou à l'étranger est de l'ordre de 7 %.

Il est à signaler que le suivi des diplômés est particulièrement bien développé en termes de publications avec pas moins d'une cinquantaine de publications référencées par promotion de diplômés. Cet encouragement à la publication, qui participe de la politique de préparation à l'insertion, assure aux docteurs de meilleures perspectives de qualification en CNU et de plus grandes chances d'être recrutés par les établissements de l'enseignement supérieur et les structures de recherche. Par ailleurs, cette incitation à la publication assure à l'ensemble de l'établissement une meilleure visibilité sur la scène nationale et internationale. Il en va de même pour les actes de colloques et les ouvrages publiés à la suite de journées d'étude consacrées à un thème. On peut en ce sens presque parler d'une politique éditoriale de l'ED.

Plus généralement, afin d'améliorer la connaissance de l'insertion des docteurs, l'ED participe à la réflexion que mène la coordination doctorale de l'établissement pour mener à bien cette tâche. En outre, l'ED se propose aussi de développer des liens avec de potentiels employeurs afin d'être également acteur de cette insertion. De ce point de vue, le choix des membres extérieurs du conseil pourrait avantageusement être exploité.

- Appréciation globale :

L'équipe dirigeante de l'ED 401 fait montre d'une belle énergie. L'appréciation de l'AERES de 2008 a dopé l'équipe qui a, en quatre ans, remonté une situation sans doute peu confortable et développé des synergies propices à un développement très encourageant. L'activité et la volonté de mettre tout en œuvre pour que l'ED soit une réalité et non plus une juxtaposition de structures sont tout à fait palpables au sein de cette équipe. Une forte détermination pour mener à bien un projet d'ED digne de ce nom, est, semble-t-il, inscrite dans la vie de l'ED 401. Ce point a pu être mesuré par la mobilisation des unités de recherche, de l'équipe dirigeante et des doctorants pour la visite du comité d'experts de l'AERES : la documentation remise avait été très sérieusement préparée, la présence des différents acteurs durant les étapes de la visite était active, très participante, et montrait l'attachement de chacun à être reconnu comme faisant partie d'un tout très vivant. Des points sont encore perfectibles, comme partout, mais l'équipe, qui en est consciente, les aborde de façon très positive et avec des projets sensés, qui vont dans le sens d'un investissement fort et d'un déterminisme qui s'appuie sur la conscience que l'établissement est à leur écoute et souhaite également que ses ED soient à la hauteur des enjeux qui se développent aujourd'hui dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les collaborations qui se préparent, dans le cadre du PRES, du Campus Condorcet et des liens avec la MSH Paris Nord, sont évoqués par l'ED 401 comme de formidables opportunités d'ouverture et de renforcement de l'école.

- Points forts :
  - La mise en place d'un contrôle à l'admission en thèse et la volonté d'avoir un taux d'encadrement appliqué de façon rigoureuse.
  - La détermination à améliorer la formation.
  - La volonté d'une réelle transdisciplinarité et d'échanges véritables entre différentes équipes de recherche.

- Points faibles :
  - Le manque criant d'encadrement administratif : un BIATSS pour 487 doctorants.
  - Un suivi de l'insertion des docteurs encore perfectible.
  - Un manque d'ouverture vers le secteur privé.
  - Une politique à l'international trop peu développée, restreinte pour l'instant à des cotutelles.

Recommandations pour l'établissement

Le manque de moyens en termes de personnel administratif doit sérieusement être traité. La bonne volonté des EC et des chercheurs des laboratoires pallie jusqu'à maintenant ce manque, mais il conviendrait de faire un geste dans leur direction afin de ne pas démobiliser une équipe complétement investie. C'est ce qui risque de se produire car on ne peut à la fois exiger des résultats, en formation, en suivi et en insertion, et ne pas donner les moyens.

Si l'amélioration du suivi des docteurs et de leur insertion relève largement de la coordination doctorale de l'établissement, à laquelle l'ED participe, une ouverture plus affirmée vers l'environnement socio-économique du secteur privé serait souhaitable pour renforcer la préparation de cette insertion.

La politique internationale devrait encore être renforcée, au delà de l'augmentation du budget consacré à la mobilité et du nombre de cotutelles, dans le sens notamment de collaborations régulières durables, succinctement évoquées dans la partie projet du dossier, avec des écoles doctorales étrangères.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B

Observations de l'établissement

Université-Monde

La présidente de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des
formations et des diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint-Denis, le 3 juillet 2013

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale ED 401 – Sciences Sociales.

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de l'école doctorale n°401 « Sciences sociales » et vous en remercions.

L'université entend tirer le meilleur parti des remarques et appréciations contenues dans le rapport d'évaluation et je vous précise qu'aucune remarque particulière n'est formulée par Monsieur Alain Bertho, directeur de l'école doctorale ED 401.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Danielle Tartakowsky

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
Présidence
2, rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis cedex

Téléphone : 01.49.40.67.00
Télécopie : 01.49.40.6712
Courriel : presidence@univ-paris8.fr